

0359 /15.08.01

Monsieur le Ministre de la
Défense Nationale
KIGALI

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que lors des rencontres sportives amicales internationales de football organisées au cours de ce week-end du 26, 27 et 28 janvier 1985, des incidents se sont produits au Stade Régional de NYAMIRAMBO entre les Gendarmes en mission de contrôle et de maintien de l'ordre et certains militaires venus assister aux matches qui ne voulaient pas payer les tickets d'entrée.

Conformément à ma lettre n°0278/ 15.08.01 du 22 janvier 1985 adressée à Son Excellence Monsieur le Président de la République et dont vous avez reçu copie, nous estimons qu'avec un minimum de 50 FRW, les militaires sont capables de payer. Au cas où vous estimatez qu'il faudrait agir autrement, nous serions en être informé et recevoir vos suggestions afin d'éviter des conflits et heurts entre les militaires et les gendarmes à l'occasion des manifestations sportives et de loisirs.

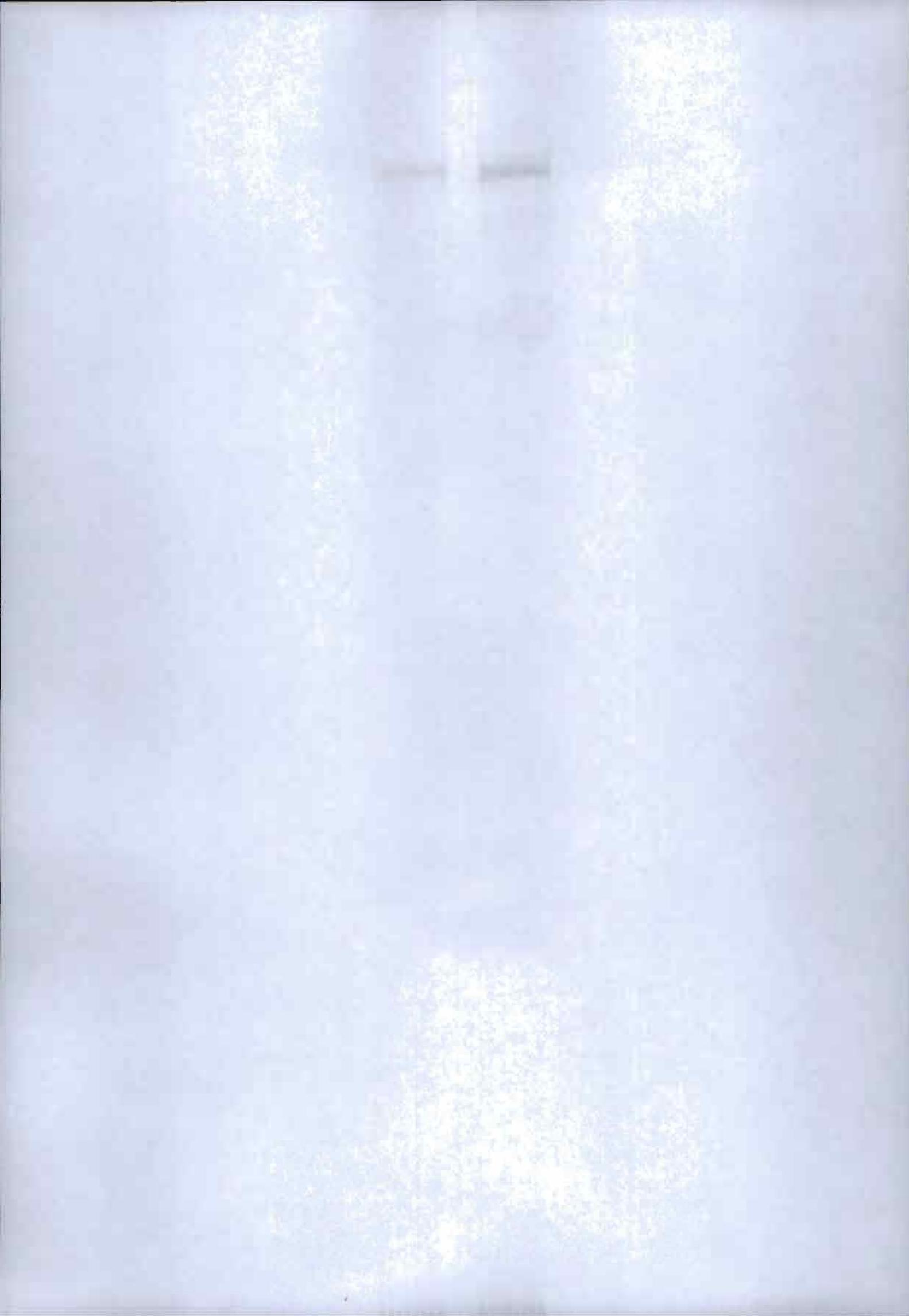
Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

C.P.I.H.

- Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise
KIGALI
- Monsieur le Chef d'Etat-Major de l'Armée Rwandaise
KIGALI
- Monsieur le Chef d'Etat-Major de la Gendarmerie Nationale
KIGALI

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINYITIMANA Augustin





SE 091114

FICHE DE TRANSMISSION

A : DGS L

Pour suite à donner _____

Pour approbation _____

Pour signature _____

Pourrions-nous en parler ? _____

Venir me voir _____

Comme convenu _____

Suite à votre demande XXX

Noter et retourner _____

Pour information _____

A classer _____

Commentaires Ci-joint des lettres de référence
donnant instructions aux équipes de
F.R. sur les invitations des équipes
étrangères pour des rencontres de football.

Date : 31/12/1985

De :

OSR - DR

9/12.2.85

*If you close
this letter
please*
13/12/85

FICHE DE TRANSMISSION

A : DG 82

Pour suite à donner _____

Pour approbation XXX

Pour signature _____

Pourrions-nous en parler ? _____

Voir me voir _____

Comme convenu _____

Suite à votre demande _____

Noter et retourner _____

Pour information _____

A classer _____

Commentaires _____

Projet de lettre au président du club
Mukuru V.S concernant l'invitation
d'une épouse étrangère

Date : 19.1.85

De : Kavamugre Aloys.

Retour Ravavugre Aloys -

voir instructions DSSL 20/1/85 Dr.

Kigali, le

N°

/15.08.01

Monsieur le Président du Club
MUKURA VICTORY SPORTS
B.P. 35 BUTARE

Objet: Invitation d'une
équipe étrangère.

Monsieur le Président,

Référence faite à ma lettre n°0647/
12.08.01 Du 10 mars 1983, j'ai l'honneur de vous rappeler que pour
inviter une formation sportive étrangère il faudrait ~~un préalable~~
~~Ministère~~ du Comité National de Direction de Football et le couvert
du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif.

Par ailleurs, ^{je} vous demanderais aussi
de ~~faire~~ vos correspondances en français qui est notre langue officielle.

Comptant sur votre habituelle compréhension, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin
Major BEM.

C.P.I.à:

- Monsieur le Président du CNDF
KIGALI

FICHE DE TRANSMISSION

A : Paravuji're

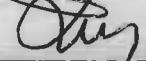
Pour suite à donner _____
Pour approbation _____
Pour signature _____
Pourrions-nous en parler ? _____
Venir me voir _____
Comme convenu _____
Suite à votre demande _____
Noter et retourner _____
Pour information _____
A classer _____

Commentaires Rejet de lettre rapportant à l'équipe
DUKE et que pour inviter une équipe d'Algérie,
obtenir au préalable l'autorisation du C.I.D.C.
et MISENCOOP. Ainsi, ses correspondances doivent
être en français, autre langage officiel

Date :

3.1.85

De : visi aux effectifs pièce rejet
du secrétariat DOSV

RSC 


Butare, 4th december 1984

Equipe MUKURA Sports et Loisirs

B.P. 35 BUTARE.-

DGS L ~~Int~~

Date entered: 17/18/84
by Classroom: 8478/15.08.01

~~Dansport~~
Projet de lettre
relatif à la procédure
et aux termes des affaires
entre les deux sociétés
mentionnées ci-dessous
BSC 11.20.12.8n
19/12/74

The Chairman of Biashara Sports Club

P.O Box 126 BUKOEA,-

I am referring to your letter n° RSC/S6C/84/101, by which you expressed the wish of playing two friendly matches with our club and other local club on 15th and 16th december 1984 and regret to inform you that during the month of December the National Football League has organized a series of matches with local teams and the others from other countries.

We therefore only can envisage to play against Biashara Sports Club after January 6, 1985, if this is convenient for you. However, if you have other proposals, we are of course ready to consider them.

It's also understood that we would take charge of the hotel expenses of the team.

Waiting for a pleasure to host and play with your team. we remain.

Yours faithfully,

GAKURA Paul.

Président du Comité Exécutif
P.O. UWIBAJIJE Sylvestre,
Membre du Comité de Direction.-

10

Monsieur le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif

REGALI.—

- Embassy of the United Republic
of Tanzania

KITGATA - 12

- Monsieur le Président du Comité National de Football.

KTGATE -

FICHE DE TRANSMISSION

A:

B82

Pour suite à donner -----

Pour approbation -----

Pour signature -----

Pourrions-nous en parler ? -----

Comme convenu -----

Suite à votre demande -----

Noter et retourner -----

Pour information -----

A classer -----

Commentaires -----

● voir les instructions du DGS de

Date : 11. 6. 85

De :

(D)

RENA MUGIRANE

Alouya

→ Projet Lettre aux
Président des équipes
de F.B. dans le sens
des instructions DGS

DR B82
15/6/85

NO JAN. 1985

0089 / 19.08.01

Direcorts
O ① au sein de leur cadre aux Presidents
② des clubs leur rappelant
de faire de leur devoir de servir
au. et rappeler au moins régulier
les forces de l'ordre à l'effet
de leur permettre d'exercer
leur fonction
KIGALI
10/11/85

Monsieur le Ministre de la
Défense Nationale

K I G A L I

Monsieur le Ministre,

b7c
J'ai l'honneur de vous transmettre les sentiments de remerciements pour la qualité du travail accompli jusqu'à ce jour par les agents de l'ordre lors des grandes manifestations sportives et de loisirs organisées dans le pays.

Pour les activités à calendrier fixe tels que les championnats nationaux ou des compétitions internationales, mon département continuera à vous en aviser suffisamment à temps. Toutefois, pour d'autres dont leur caractère amical accuse l'improvisation, je vous demanderais de bien vouloir autoriser les contacts directs avec les services concernés à la base.

Comptant sur votre habituelle compréhension, je vous prie d'agrée, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILITIMANA Augustin



C.P.I.h:

- Monsieur le Chef d'Etat-Major
de l'Armée Rwandaise

K I G A L I

- Monsieur le Chef d'Etat-Major
de la Gendarmerie Nationale

K I G A L I